

RÈGLEMENT



1. Fonctionnement feu ouvert

- Toujours ouvrir la trappe dans la cheminée et l'arrivée d'air située sur le côté du banc.
- Toujours laisser le pare-feu
- Ne pas brûler de papier
- Ne pas laisser le feu sans surveillance
- Il est interdit de brûler autre chose que le bois fourni par nos soins.

2. Fonctionnement télévision

- La télévision arrive par satellite.
- Nous vous remercions de ne pas dérègler l'appareil (frais de réglage à votre charge).

3. Tri des déchets

- Dans la cuisine: PMC / Verre / Papier / Fraction résiduelle
- Dans les Salle-de-bain PMC-Verre-Carton / Fraction résiduelle
- Dans les WC: Carton / Fraction résiduelle
- A trier dans le garage : Papier-carton / Verre / Sacs PMC / Fraction résiduelle (poubelle grise)
- Les consignes de tri sont détaillées dans les documents ci-joints.
- En cas de non-respect de ces consignes (imposées par la commune), une amende de 50€ sera prélevée sur votre caution.
- Merci de toujours bien refermer la porte du garage.

4. Quiétude des lieux

- Nous tenons particulièrement à préserver le calme des lieux.
- Nous vous demandons de ne pas mettre de musique dehors.
- Nous vous demandons de ne pas faire de bruit dehors entre 22h à 8h du matin.
- Si vous avez envie de rester dehors très tard, c'est très agréable mais sachez que tout résonne dans le calme de la nuit.

5. Fumeurs

- Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, nous vous demandons de ne pas fumer dans la maison.
- Si vous fumez dehors, des pots de sables sont prévus pour éteindre vos cigarettes.
- N'oubliez pas de vider ces pots en fin de séjour et mettre vos mégots dans les sacs gris (fraction restante).
- Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots par terre.

6. Toilettes

- Interdiction formelle d'y jeter des serviettes hygiéniques, des tampax
- Interdiction formelle de jeter des mégots dans les toilettes.
- Pas d'eau de javel

7. Chauffage

- Le thermostat est réglé pour que la température soit de 21° le jour et 19° la nuit.
- Le jour commence à 5h du matin et finit à minuit.

8. Jeux de ballon et bac à sable

- La prairie est à votre disposition pour jouer au ballon/football.
- Afin d'épargner les fenêtres, les jeux de ballons sont strictement interdits dans les cours et dans le jardin.
- Le bac à sable est un lieu de jeu idéal pour les petits.
- Merci de veiller à ce que le sable reste dans le bac et qu'il ne soit pas envahi de cailloux et de bois!

9. Divers

- Nous vous demandons de ne pas déplacer les meubles (lits, tables, matelas, ...).
- Il est interdit de se servir de l'alarme.
- Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas acceptés.
- Il est interdit d'accrocher des choses aux lustres, cadres, barres à tentures, murs, portes,
- L'utilisation de feux d'artifices et de pétards est soumise à l'accord de la commune.
- Le lave-vaisselle se ferme en poussant au centre du bandeau avec les 2 pouces.
- Nous avons quelques jeux de société et quelques BD que nous vous prêterons avec plaisir.
- Le gîte est équipé et assuré pour accueillir 14 personnes maximum.
- Le mobilier d'intérieur reste dans la maison et le mobilier d'extérieur reste dehors.